

trice antérieure. Elles découlent des lignes de conduite préconisant des tarifs élevés, ce qui invariablement a amené une régression économique dans notre pays. Les lois adoptées au cours de la dernière session n'ont pas été aussi loin, mais elles indiquaient que la politique commerciale de la présente administration tend du même côté. Le gouvernement semble avoir oublié quelque chose que l'on a répété maintes fois au point d'en faire un cliché, savoir que le commerce est une voie à deux sens. Nos bateaux et trains ne doivent pas être chargés uniquement de produits et d'articles fabriqués au Canada et destinés aux autres pays, mais doivent également revenir avec des marchandises produites ailleurs.

Actuellement presque tous les pays de l'Europe occidentale achètent plus de denrées chez nous que nous y en achetons. C'est un fait qui ne s'applique pas seulement à l'Europe, mais à presque tous les pays du monde, à l'exception des États-Unis. Je n'ai pas les chiffres de 1958, mais j'ai ceux qui visent toute l'année civile de 1957, chiffres que j'ai extraits d'un article de fond paru dans le *Globe and Mail* de Toronto. Évidemment ils sont authentiques. Durant l'année 1957, nous avons vendu à la Grande-Bretagne des denrées pour 737 millions de dollars et en avons acheté pour une valeur de 522 millions, soit un excédent de 215 millions de dollars en notre faveur. A l'Allemagne nous avons vendu pour 151 millions de dollars et acheté pour 97 millions, bénéficiant ainsi d'un surplus de 54 millions. Et que sont les chiffres pour le Japon? En 1957 le Japon venait au quatrième rang parmi nos meilleurs clients. Nous lui avons vendu pour 139 millions en marchandises et en retour nous en avons acheté pour 61 millions, ce qui nous donne un surplus de 78 millions. En 1957, nous avons exporté des marchandises d'une valeur dépassant 10 millions dans 30 pays divers. A l'égard de cinq pays, soit la Suisse, l'Inde, Cuba, la Colombie et la Suède notre commerce était à peu près équilibré. A l'égard de quatre pays, soit les États-Unis, le Venezuela, la Jamaïque et le Brésil, la balance commerciale était en leur faveur et à l'égard des 21 autres pays, la balance commerciale nous était nettement favorable.

Je vais nommer quelques-uns des pays qui accusaient une balance défavorable dans leurs échanges commerciaux avec le Canada. Nous avons vendu à l'Italie, à la France, à l'Australie et au Mexique le double de ce que nous en avons acheté; aux Pays-Bas, à l'Argentine, à la Russie et au Pérou trois fois autant; à Panama et aux Philippines quatre fois plus; à l'Afrique du Sud sept fois plus, à Porto-Rico 12 fois plus; à la Pologne 16 fois plus;

à la Norvège 18 fois plus et au Pakistan 22 fois plus.

Honorables sénateurs, si nous voulons maintenir nos importants échanges commerciaux avec ces pays, il nous faudra adopter des lois qui nous permettront non seulement de leur vendre plus de marchandises mais, en même temps, d'accroître nos achats chez eux. Ce ne sera pas chose facile. C'est le genre de mesures législatives qui ont assuré la prospérité du Canada par le passé...

**L'honorable M. Aseltine:** Le libre-échange?

**L'honorable M. Macdonald:** ... et ce n'est que de telles mesures qui assureront la prospérité et accroîtront l'embauchage chez nous, non seulement dans un avenir immédiat, mais dans l'ère de grande prospérité que, j'en suis sûr, le destin réserve au Canada.

Honorables sénateurs, nous nous préoccupons tous fort de ces importants problèmes avec lesquels nous sommes aux prises. Pour ma part, j'ai confiance que nous saurons les résoudre. Je prédis pour le Canada un avenir magnifique et glorieux, mais il nous faut aborder ces problèmes avec vigueur et courage, et avec la détermination de faire du Canada le plus grand et le plus beau pays au monde.

(Sur la motion de l'honorable M. Aseltine, la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

## COMITÉS PERMANENTS

### ADOPTION DU RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION

Le Sénat passe à l'étude du 2<sup>e</sup> rapport du comité de sélection présenté mardi, le 20 janvier.

**L'honorable M. White** propose l'adoption du rapport.

**L'honorable M. Pouliot:** Sur division.  
(La motion est adoptée, sur division.)

### NOMINATION

**L'honorable M. Aseltine:** Honorables sénateurs, je demande qu'il me soit permis de revenir aux avis de motion afin que je puisse présenter certaines motions dépendant de l'adoption du rapport du comité de sélection.

**Son Honneur le Président:** L'honorable a-t-il le consentement du Sénat?

**Des voix:** D'accord.

**L'honorable M. Aseltine** propose, avec le consentement du Sénat:

Que les sénateurs désignés dans le deuxième rapport du comité de sélection pour former les divers comités permanents durant la présente session soient et sont, par la présente motion, nommés pour former et constituer les divers comités où leurs noms respectifs figurent dans ledit rapport,